ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Fonctionnement : Ile-de-France

Question écrite n° 4603

Texte de la question

Mme Marie Jacq attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'education nationale, de la jeunesse et des sports, sur la situation des enseignants stagiaires de la region parisienne. Il s'agit en particulier des heures de breton de l'academie de Versailles (Plaisir, Massy, Nanterre, Meudon, Enghien-les Bains). Si les contrats ne sont pas renouveles, les heures ne seront pas assurees. En consequence, elle lui demande des precisions sur cette situation.

Texte de la réponse

Reponse. - L'enseignement du breton dans les etablissements cites de l'academie de Versailles est assure par un adjoint d'enseignement dont la situation a ete regularisee a compter de la derniere rentree scolaire.

Données clés

Auteur : Mme Jacq Marie
Circonscription : - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 4603
Rubrique : Enseignement
Ministère interrogé : éducation nationale, jeunesse et sports
Ministère attributaire : éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 24 octobre 1988, page 2969